

ROC ÉCRINS

Séjours montagne

LE RUITOR / SAINTE FOY MOUNTAIN ACADEMY

Du 04/03/23 au 05/03/23

Cette Mountain Academy est orientée freerando pour profiter au maximum de ce site magique : Sainte Foy en Tarentaise. "LE" spot du Freeski de cette vallée, autour du Ruitor et à la frontière Italienne. Objectif du week-end : on sort des spots « mainstream » pour vous faire découvrir ce secteur authentique à 2 pas de Bourg Saint Maurice. Dépaysement garanti et du bon ski en perspective. Une expérience immersive d'un week-end complet pour sortir des sentiers battus et affiner ses connaissances en termes de gestion du risque et déplacements en montagne dans un cadre majestueux.

- Niveau : Niveau Confirmé
 - Massif :
 - 2 jours
 - 3 - 10 personnes (reste places)
 -
- Tarifs : 280,00 €

Déroulement du séjour

Organisation : La semaine précédant votre Mountain Academy, contactez le guide en charge du groupe afin de répondre à vos éventuelles interrogations. Lieu de rendez-vous, équipements etc...

JOUR 1

Rendez-vous à Sainte Foy Village, bar de l'hôtel le Monal à 8h30 (on vous offre le café !)
Une première partie de la journée sur le domaine de Sainte Foy pour peaufiner l'évolution en mode freeride.
Ensuite direction le refuge du ruitor, avec choix de l'itinéraire et analyse des conditions.
Nous passerons toute la soirée ensemble pour débriefer la journée et établir le programme du lendemain.
Conditions de neige, météo, le groupe, le terrain... tout y passera !
Nuit au refuge du Ruitor

JOUR 2

On bascule en mode rando (à la cool quand même) avec un max d'informations et d'astuces qui ponctueront un parcours adapté à votre niveau et à vos attentes : ateliers sécurité, gestion des secours, orientation, lecture du terrain mais aussi technique de montée et technique de descente bien sûr ! Bref le plaisir à la montée comme à la descente !
Retour 16h30-17h à la voiture

NB : Ce programme est donné à titre indicatif. Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques,

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

ou bien par rapport au niveau physique et technique des skieurs. L'itinéraire est également susceptible d'être modifié suivant la disponibilité des refuges au moment des réservations.

Nombre de participants

10 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 3 participants**, vous serez avisés au plus tard 24 heures avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Matériel requis : Les participants doivent avoir :

Des chaussures débrayables, du matériel de randonnée actuel : ski/peaux.

Sac à dos,

Matériel technique personnel,

Sac à viande pour refuge,

Trousse de secours (si vous avez).

Casque conseillé.

Du matériel sécu : DVA trois antennes / pelle / sonde.

Avertissements Haute Montagne

La pratique du ski hors-piste est soumise à différents éléments que nous ne pouvons parfois ni anticiper, ni maîtriser ; nous pouvons par conséquent être amenés à modifier le programme de nos séjours pour diverses raisons :

- si la météorologie et/ou les conditions nivologiques ne permettent pas de réaliser le programme prévu et/ou
- s'il survient un retard dans l'ouverture ou une fermeture anticipée d'une remontée mécanique

dans ces cas nous vous proposerons un programme alternatif parfois le jour même du départ.

Les conditions de la montagne évoluent au cours de l'hiver, nous essayons d'anticiper au mieux afin de prendre les meilleures décisions mais dans tous les cas, notre priorité ira toujours à la sécurité. Le guide de haute montagne qui vous accompagne sera à même d'évaluer la faisabilité des itinéraires prévus et reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des participants.

Condition physique et Expérience

Niveau demandé : bon niveau de ski, initiés à la rando voulant gagner en autonomie

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne** diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme **ou aspirant guide ou moniteur de ski**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

*Un Aspirant guide est un guide en cours de formation, il est autorisé à travailler et encadrer ces ascensions à partir de sa troisième année de formation. Ce n'est pas un débutant, car il faut plusieurs années de pratiques et d'entraînement afin de constituer la liste de courses et avoir l'expérience et le niveau technique requis pour pouvoir intégrer la formation de guide de haute montagne.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,9 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Nuit au refuge du Ruitor.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8H30

Rendez-vous à Sainte Foy Village, bar de l'hôtel le Monal à 8h30 (on vous offre le café !)

Prix

prix par personne : 280,00 €

Le prix comprend:

- La formation MAOS.
- L'encadrement par un guide de haute montagne ou moniteur de ski et la prise en charge de ses frais en refuge
- L'hébergement en refuge en demi-pension

Le prix ne comprend pas:

- Le Forfait de ski.
- les boissons et les dépenses personnelles (prévoir des euros).
- **Le matériel technique** (ski, chaussures, bâtons...kit sécurité)
- les pique-niques.
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.